



HAL
open science

LES SOCIALISTES UTOPISTES FACE A L' ESCLAVAGE

Christian Saad

► **To cite this version:**

| Christian Saad. LES SOCIALISTES UTOPISTES FACE A L' ESCLAVAGE. 2020. hal-02539296

HAL Id: hal-02539296

<https://hal.science/hal-02539296v1>

Preprint submitted on 17 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES SOCIALISTES UTOPISTES FACE A L' ESCLAVAGE

Christian Saad

Le positionnement des économistes classiques (comme Adam Smith ou Jean Baptiste Say par exemple) face à l'esclavage avait déjà fait l'objet de nombreux travaux. A l'opposé, la pensée des économistes socialistes utopistes ou scientifiques face à cette question de l'esclavage, restait explicitement à réaliser. Dans un autre colloque, la pensée de Marx et d'Engels sur cette question de l'esclavage a déjà été présentée. Cependant afin d'avoir une vision plus globale de la pensée socialiste du XIXème siècle, la pensée des économistes utopiques restait à défricher et approfondir.

L'importance de l'économie dans la réflexion sur l'esclavage est absolument centrale car c'est précisément au nom d'arguments d'efficacité économique que s'est installée la traite et c'est aussi comme nous le verrons, toujours au nom de cette soi disant efficacité économique que de nombreux économistes (y compris libéraux) préconisèrent l'abolition d'un système qui devenait fondamentalement ruineux et inefficace sur le plan de la rationalité économique.

Que pensaient ces économistes socialistes utopiques d'un mouvement et d'un système esclavagiste encore existant de leur vivant ? Se sont ils contentés d'avoir un simple positionnement abolitionniste eu égard à leur humanisme et à leur philanthropie ? Ou ont-ils véritablement analysé théoriquement l'esclavage comme phénomène économiquement essentiel à leurs yeux ? Ont-ils considéré ou construit une analogie forte entre l'esclavage colonial et la situation des prolétaires d'Europe ou ont-ils vu une différence de nature entre ces deux phénomènes historiques ?

Nous nous attacherons ici à la présentation de la vision des socialistes utopiques du XIXème siècle face à l'esclavage. Ces utopistes réfléchirent sur la création d'une société idéale à réaliser et qui, sur l'esclavage eurent des préconisations et des solutions selon eux économiquement viables à apporter aux sociétés coloniales pour l'abolition et après celle-ci. Nous ne ferons pas ici une étude exhaustive de l'ensemble des économistes utopiques. Nous présenterons successivement les analyses de Charles Fourier, Louis Blanc et Etienne Cabet.

A) Charles Fourier et l'abolitionnisme gradué

Fourier est le fils d'une famille de Besançon et très tôt il se révoltera contre le commerce qui n'est pas de son point de vue une profession saine. On peut retrouver ici une critique du commerce proche de la critique de la chrématistique aristotélicienne. En 1808, il publie son ouvrage *Théorie des quatre mouvements et des destinées*, ouvrage qui décrit les sociétés humaines comme soumises à des lois naturelles d'attraction. En 1812 dans son *Traité de l'association domestique agricole*, il développe ses idées d'économie agraire et associative. En 1829, il va publier le *Nouveau monde industriel et sociétaire*, qui décrit de façon détaillée le monde idéal à ses yeux. De nombreux manuscrits inachevés jalonnent l'œuvre de Fourier et paraîtront le plus souvent dans le journal du mouvement fouriériste *La phalange*.

Fourier est un contemporain de la pensée économique Classique dont il s'oppose sur à peu près tout. A cette économie Classique de Malthus et Ricardo qualifiée souvent de pessimiste voire même de « science du lugubre » comme le dira philosophe britannique Thomas Carlyle, Charles Fourier s'opposera. Il sera au contraire empreint d'un utopisme radical car il souhaite de façon catégorique réformer le monde qu'il observe sous ses yeux.

Charles Fourier, ne cherche pas à comprendre les lois de l'économie marchande comme le feront plus tard Marx, Engels ou Proudhon. Il construit de véritables utopies qui le conduisent au monde idéal, à sa société idéale que beaucoup considèrent comme trop idéaliste et irréaliste. Pourtant, Engels dans l'*Anti-Dürhing* écrira au sujet de Fourier : « *Nous mettons notre joie à rechercher les germes d'une pensée géniale que recouvre cette enveloppe fantastique et pour lesquels les Philistins n'ont pas d'yeux* ».

Fourier défendra l'Etat Providence et ce qu'il est convenu de nommer le garantisme social qui précède l'harmonie, degré supérieur de la société. Fourier propose ainsi un projet de « ferme fiscale » qui va offrir une protection sociale aux plus défavorisés. Fourier ira jusqu'à préconiser un droit au bonheur provenant des passions : « Le bonheur sur lequel on a tant raisonné (ou plutôt déraisonné) consiste à avoir le plus de passions possibles, et les plus ardentes et les plus excessives, et à pourvoir les satisfaire toutes ». C'est en ce sens que pour Fourier le travail doit être impérativement un plaisir : Il faudra donc en régime sociétaire, que le travail soit aussi attrayant que le sont aujourd'hui « nos festins et nos spectacles ». C'est aussi en ce sens qu'il propose une association industrielle qui se base sur l'attraction passionnée qui doit se réaliser sans contrainte car chacun est libre de s'orienter selon ses appétences. Fourier pense aussi qu'il est indispensable de laisser libre cours à cette force de l'instinct qui est réprimée par la société. Chacun doit ainsi suivre ses désirs profonds ce qui autorisera la mise en place d'une division du travail qui permettra de satisfaire les besoins de tous.

Le phalanstère va représenter pour Fourier un idéal. Il s'agit d'une communauté de travailleurs comprenant 1620 hommes et femmes conduisant à une division du travail selon les intérêts de chacun de ses membres. La répartition des

revenus va combiner le talent, le travail et le capital. Les idées de Fourier seront reprises dans des associations particulièrement aux Etats-Unis.

La pensée de Fourier concernant l'esclavage est claire et riche d'enseignement. Pour lui, la libération des esclaves des colonies européennes des Amériques devait procéder par étape progressive. C'est sa fameuse théorie de l'« *affranchissement gradué*¹ » qui était selon lui la seule solution véritable au problème de l'abolition de l'esclavage que beaucoup d'européens de ce début du 19^{ème} siècle ne voulaient pas évoquer. Ainsi, dans sa *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales*, Fourier constate les progrès effectués par l'ordre social en prenant comme exemple l'abolition de l'esclavage considérée comme l'aune du progrès. Il précise cependant que « *l'adoucissement des esclaves* » avait nécessité « *vingt siècles scientifiques* ». En d'autres termes, si l'abolition de l'esclavage est reconnue comme étant en soi un progrès social indéniable, cette abolition ne pouvait se faire qu'au fruit d'un long travail scientifique car il était important qu'elle ne conduise pas à une diminution importante des richesses voire même à une crise des économies coloniales. Les sciences qui avaient comme objectif de guider et d'éclairer le peuple, conduisaient parfois trop rapidement selon Fourier, à l'abolition sans réflexion préalable. En effet, ces sciences, loin d'aider le peuple, étaient souvent « *complètement ignares sur les moyens de le protéger* ».

Dans son *Traité de l'association domestique agricole* de 1822, Fourier précisait que le travail par association pourrait être mis en place en six à sept ans ce qui permettrait la suppression de la traite et de l'esclavage : car le travail en association « *en élevant l'Afrique et le monde entier aux mœurs policées,*

¹ *Œuvres complètes* de Charles Fourier, Editions Anthropos, Paris, t.1, p. 93.

*abolira à jamais l'infâme coutume de la traite des nègres et celles des pirateries barbaresques² ». C'est dans la même logique qu'il commence *Le nouveau monde industriel³* où l'harmonie sociétaire conduit obligatoirement à « *l'affranchissement des esclaves convenu de plein gré avec les maîtres* ». Cet affranchissement constitue une priorité absolue pour Fourier et il est même au second rang des priorités du nouveau monde industriel.*

Dans un article publié dans la *Phalange* et intitulé « *remède aux divers esclavages⁴* », Fourier propose même une solution afin de sortir de l'esclavage colonial et ce, « *sans aucun frais, et sans risque de déclin de l'industrie aux Antilles* » ni même « *aucune charge au trésor public* ». Il déplore ainsi que l'Angleterre dépense cinq cents millions pour affranchir ses esclaves coloniaux et que la France, s'apprête à commettre ce qui lui semble être un non sens économique c'est-à-dire, dépenser trois cents millions sous forme d'impôts nouveaux ou d'emprunts pour l'affranchissement des esclaves.

De quelle méthode s'agit-il ? Que propose Fourier pour sortir de l'esclavage ?

La méthode proposée par Fourier est selon lui gratuite et permet d'affranchir « tous les esclaves du globe » avec de plus une « *garantie de persistance au travail, et progrès d'émulation⁵* ».

S'appuyant sur l'exemple de Rome qui a su au temps des Empereurs, affranchir ses esclaves sans imposer de charges au trésor public, Fourier commence par constater que l'indigence et l'esclavage sont des fléaux liés qui proviennent « *de même cause et que la cure de tous deux doit être opérée par un seul antidote* », qui est ce qu'il nomme *l'industrie combinée et attrayante*, « *donnant*

² C. Fourier cité par Nelly Schmidt, *Abolitionnistes de l'esclavage et réformateurs des colonies*, Editions Karthala, p. 270.

³ *Euvres complètes*, tome IV.

⁴ In Nelly Schmidt Op.Cit. Document annexe 175, p.903.

⁵ Ibid.

quadruple produit ». La démonstration de Fourier commence par s'appuyer sur une séance de l'académie des sciences de juillet 1829 où Moreau de Jonnés démontre la possibilité de quadrupler le produit agricole. De même, François de Neuchateau montre qu'en Champagne, le morcellement et le cisaillement des petites propriétés en diminue le revenu de plus des deux tiers de ce qu'il pourrait donner, par la seule unité de culture. Fourier apprécie les démarches de Jonnés et de Neuchateau mais il constate que ceux-ci n'en restent qu'à de belles perspectives sans en donner les moyens d'exécutions car ils sont restés en dehors du principe de l'association. D'importantes richesses ainsi que de nombreuses économies pourraient être réalisées sur une bourgade agricole « *si elle pouvait réunir en exploitation unitaire et en ménages à divers degrés les trois à quatre cents familles dont elle se compose* ».

L'industrie combinée et attrayante au cœur même du régime sociétaire est pour Fourier le moyen de sortir de deux plaies essentielles que sont l'esclavage et l'indigence mais elle permet aussi de sortir de toute forme de violence. En effet, le régime sociétaire permet au plus pauvres des hommes de vivre « *comme celui qui, aujourd'hui a mille écus de rente* ». Fourier se pose ainsi la question : « *pourra-t-on trouver dans un tel ordre, des assassins, des émeutiers poussés par la faim ?* » De plus, à l'intérieur de la phalange où règne le modèle d'industrie attrayante et combinée, les femmes gagnent suffisamment d'argent pour leur subsistance et les enfants sont pris en charge jusqu'à trois ans et à quatre ans l'enfant « *gagne déjà sa subsistance et à six ans bien davantage* » avec de plus une éducation gratuite en tous degrés et genres. Dans une telle société, « *il ne pourra plus exister d'esclaves, parce que la domesticité combinée est un service éminemment meilleur et moins coûteux que celui des esclaves*. Ainsi, c'est par ce qu'il appelle la domesticité combinée au sein de fermes modèles que Fourier propose de sortir de l'esclavage.

B) Louis Blanc et le principe de l'association

Louis Blanc (1811-1882) n'est pas à proprement parler un théoricien. Il est cependant généralement classé parmi les économistes utopiques. Journaliste à Paris en 1834, il fonde *La Revue du Progrès* en 1839. Il rédige dans un texte qui sera plusieurs fois réédité par la suite, un ouvrage intitulé *Organisation du travail*. Cet ouvrage constitue un programme de réformes socialistes qu'il défendra toute sa vie durant. Il montre ainsi que la concurrence entre ouvriers, entre les machines et les ouvriers et entre patrons, est nocive pour la classe prolétaire. Cette concurrence amène à une surproduction qui sera responsable de nombreuses crises industrielles.

Quelle est sa position en ce qui concerne l'esclavage ? Dans la *Revue du Progrès*, Louis Blanc publie un article intitulé « *De l'abolition de l'esclavage aux colonies* » où il prend pour référence l'ouvrage de M. de Lamennais intitulé « *De l'esclavage moderne* ». Louis Blanc constate que de Lamennais analyse avec justesse la situation des ouvriers européens associés en tant que prolétaires à des « *esclaves blancs* » : « *Quel esclavage que celui qui se compose de la faim, du froid, de l'incertitude de l'avenir, de tant de mépris soufferts, de l'impossibilité de prévoir et, souvent, de l'impossibilité d'aimer*⁶ ! ». Fort de ce constat de la situation des prolétaires européens, Louis Blanc continue son analyse en montrant combien l'esclavage colonial était encore plus dur, plus injuste et plus inhumain que celui vécu par la classe des prolétaires européens. C'est ainsi qu'il précise qu'à l'intérieur des colonies françaises existe « *des*

⁶ Louis Blanc, « De l'abolition de l'esclavage aux colonies », in *Revue du Progrès*, 1840.

esclaves dont la condition est plus lamentable encore. Ceux-là ne s'appartiennent pas, ce qui est de toutes les humiliations la plus profonde, et de tous les malheurs, le plus affreux⁷ ! ». Louis Blanc en déduit que « *les esclaves à peau blanche que sont les prolétaires européens sont d'un certain point de vue, une situation préférable à celle des esclaves à peau noire* ».

Louis Blanc continue son analyse par la volonté explicite d'éliminer ces deux esclavages qui sont selon lui intimement liés. La solution qu'il propose est double et elle consiste « *à extirper d'un seul coup, aux colonies, l'esclavage et les germes du prolétariat* ».

A la question « *faut-il abolir l'esclavage ?* » Louis Blanc répond bien évidemment par l'affirmative au nom de raisons économiques. D'abord, laisser cette question en suspens serait selon lui déboucher mécaniquement sur une crise qui conduirait à ruiner les colonies. S'appuyant sur l'exemple Anglais, il constate que les colonies anglaises ont aboli l'esclavage sans qu'une goutte de sang ne fût répandue. A l'opposé, ne pas abolir l'esclavage conduirait tôt ou tard à l'émancipation violente des esclaves ce qui risquerait d'aboutir à des émeutes.

La question de l'abolition de l'esclavage conduisit à la mise en place d'une commission présidée par Tocqueville qui proposait que l'Etat soit le « *tuteur de la population affranchie* » en instaurant le salariat et donc la non gratuité du travail. Le travail des quelque 166 000 affranchis « *servirait à couvrir l'intérêt d'une indemnité à donner aux colons et à rétribuer le travailleur qui aurait, en outre, l'usage du samedi et la possession d'une quantité de terre suffisante pour le nourrir⁸* ». De fait, la commission proposait de remplacer l'esclavage par le salariat et le prolétariat. Ce plan n'était pas accepté par Louis Blanc pour lequel il s'agirait véritablement d'un antagonisme entre l'ancien esclave et l'ancien maître. Il s'agirait d'une véritable « *lutte des classes* » au sens marxiste qui ne

⁷ Ibid. p.4.

⁸ Louis Blanc In Nelly Schmidt Op.Cit. p.897.

ferait qu'empirer une situation fort complexe au demeurant. Là encore, Louis Blanc s'appuie sur l'exemple des colonies anglaises qui, après de l'abolition de l'esclavage a conduit à la même situation qu'en Europe, à savoir, travailler pour un salaire insuffisant.

Louis Blanc ne conçoit pas en la possibilité de fusion entre anciens esclaves et anciens maîtres au contraire, il pense que la seule possibilité pour les anciens esclaves réside dans l'attrait des bénéfices et de l'association. Il propose ainsi d'une part, de remplacer les anciens colons par de nouveaux européens qui n'auraient pas connu le système esclavagiste au sein des colonies et d'autre part, l'introduction d'un ordre social qui est basé « *sur le principe de l'association et la répartition proportionnelle des bénéfices du travail entre travailleurs* ».

Comment réaliser un tel processus ? La méthode proposée par Louis Blanc est radicale : il faut acheter les colonies aux colons. Il estime ainsi la valeur territoriale de la Guadeloupe et de la Martinique à peu près à 500 millions de francs. Pour ce faire, les colons bénéficieraient des intérêts du capital d'achat et un fond pour l'amortissement du capital serait créé. L'Etat, propriétaire des terres des colonies serait ainsi le seul habilité dans l'organisation des associations qui exploiteraient le sol, moyennant une redevance annuelle qui serait calculée de façon à ce que qu'il soit possible de faire face au paiement de l'intérêt et à l'amortissement du capital d'achat, somme à laquelle il faudrait rajouter l'intérêt d'une indemnité à cause du rachat des anciens esclaves. L'ordre social nouveau serait ainsi perçu à la fois dans l'abolition de l'esclavage mais aussi dans l'objectif d'abolir le prolétariat. « *L'émancipation des esclaves fait des colonies un terrain vierge, où peuvent être jetées les bases d'une civilisation toute neuve, où peut être tenté le glorieux essai de ces doctrines d'association et de véritable égalité qui germent aujourd'hui dans toutes les hautes intelligences et tous les nobles cœurs* ».

C) Etienne Cabet ou l'importance de la société icarienne abolitionniste et humaniste

Etienne Cabet (1788-1856) après la Révolution de juillet qu'il anime en tant que dirigeant de la Charbonnerie, se fait élire député de la côte d'or en 1832. A ce poste, il est un partisan du suffrage universel, de l'éducation du peuple en ce qu'elle permet l'émancipation. Peu à peu, son discours se radicalisera et dès 1833, il fonde le journal *Le Populaire*. Ses idées républicaines le conduisirent à l'exil en Grand-Bretagne en 1834 où il pu approfondir les idées de Robert Owen qui est un de ses maîtres à penser.

Cabet imagine de plus en plus une société où le bonheur est associé à un état de nature où existe la suppression de la monnaie, du commerce et des inégalités. Il conçoit un monde où règne l'égalité absolue entre les individus qu'il décrit dans *Voyage en Icarie*. Icarie représente l'organisation économique et sociale idéale à laquelle il aspire. Plusieurs de ses disciples iront au Texas mettre ses idées en pratique. Les Icariens établis aux Etats-Unis, doivent selon Cabet, être en contact direct avec les populations non européenne dont certaines sont en situation d'esclave. Ainsi, au chapitre XXXVI de *Voyage en Icarie* il décrit une situation où les icariens proposent « *aux peuples voisins* » qu'il décrit comme ses « *alliés* » de « *fonder une colonie commune où chacun enverrait le même nombre de familles, qui ne formeraient qu'un même peuple sous la Communauté, et dont les enfants ne pourraient se marier qu'en mêlant ensemble les races et les sangs* ». Cabet continue sa description en faisant le terrible constat suivant : « *Et nous, Européens et Chrétiens, nous qui nous vantons de notre civilisation, nous achetons des esclaves, c'est-à-dire nous encourageons des brigands à voler des hommes, des femmes et des enfants ; nous les torturons*

ensuite pour les forcer à travailler ; et c'est de leurs sueurs et de leur sang que nous tirons du sucre et du café ! ».

En 1842, Cabet dénonce la « *fatale concurrence des sucres* » et il critiquait « *une organisation sociale basée sur l'intérêt privé, sur l'égoïsme, sur la concurrence, l'anarchie industrielle et le désordre* ». C'est la raison pour laquelle il privilégiait « *une grande réforme industrielle et sociale par l'adoption du principe contraire* » qui était celle du communisme.

Le 13 Juin 1845, à l'occasion de la discussion parlementaire sur le régime colonial, il prenait clairement position pour l'abolition de l'esclavage. Il constatait que le Parlement n'admettait que très peu « *d'adoucissement à l'esclavage* » ce qui pour lui, semblait logique car il pouvait observer « *tant d'insensibilité pour les blancs et pour les compatriotes, comment pourrait-on avoir des entrailles pour les Noirs arrachés du sein de l'Afrique !*⁹ ». Cabet constatait ainsi que les difficultés des prolétaires européens n'étaient que très peu prises en compte et qu'il fallait absolument éradiquer la pauvreté grandissante qu'il observait à son époque. De plus, lui aussi prenait modèle sur les colonies britanniques qui réussirent avec brio l'abolition de l'esclavage allant ainsi contre les arguments des pro-esclavagistes qui considéraient qu'abolir l'esclavage conduirait mécaniquement à la ruine des colonies. Cabet se référait aussi aux propos du Ministre anglais Sir Robert Peel qui à la tribune anglaise expliqua que l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques est « *la plus heureuse réforme dont le monde civilisé puisse offrir l'exemple* ».

Le 17 octobre 1847 Cabet expliquait son refus intrinsèque de la colonisation. Il constatait le caractère inique et barbare des grands Etats se disant civilisés qui voulaient coloniser les peuples « *plus ou moins sauvages* » : « *C'est la ruse et la force, la perfidie et la violence, l'incendie et le carnage, le vol et le massacre,*

⁹ *Le Populaire*, 13 juin 1845.

*que l'européen employait jadis contre l'indigène américain, et qu'il emploie encore aujourd'hui contre l'indigène africain*¹⁰». Cabet met un tel comportement sur le compte de « *l'égoïsme et de l'individualisme* » et il rappelle aussi que pour les icariens le principe de base est celui de la fraternité qui conduit à considérer « *comme frère les indigènes même sauvages* » qu'il sera possible d'avoir « *comme voisins* ». Une scrupuleuse équité est préconisée par Cabet vis-à-vis des populations autochtones voisines des icariens : « *c'est nous montrant leurs frères et leurs amis que nous en ferons des amis et des frères*¹¹ ».

Conclusion

Pour les économistes utopistes et socialistes l'esclavage est unanimement critiqué. Le sort réservé aux esclaves dans les colonies est absolument rejeté mais au-delà des arguments moraux humanistes et philanthropiques, ces économistes étaient aussi préoccupés par leur volonté de ne pas ruiner les colonies. Les arguments philanthropiques étaient toujours liés à des considérations économiques de rentabilité, et conduisirent parfois ces économistes à ne pas vouloir abolir trop rapidement l'esclavage ou plus précisément à ne pas précipiter l'abolition sans tenir compte des conséquences de celle-ci du point de vue de l'économie coloniale comme de celui des esclaves et des colons.

Les solutions proposées étaient de nature à éliminer définitivement l'esclavage soit par l'élimination des tâches difficiles et ingrates et le passage au régime sociétaire et un abolitionnisme gradué mais convaincu, soit par l'actionnariat et la participation des anciens esclaves aux profits des compagnies d'exploitations

¹⁰ *Le Populaire*, 17 octobre 1847.

¹¹ *Ibid.*

coloniales (Victor Considérant), soit même le rachat des colonies aux colons et le passage à l'association. La pensée économique de ces auteurs relégués aux oubliettes de l'histoire est sans doute à relire car si de nombreux intellectuels de leur époque était parfois ambigus quant à la question de l'abolition de la traite et de l'esclavage, ces économistes ont été dès le départ critiques et fondamentalement abolitionnistes. S'ils n'en ont pas fait explicitement référence, il est certain que leur humanisme s'inscrivait dans la lignée du siècle des Lumières et des droits de l'homme qui de leur point de vue étaient universels, réellement universels pour toutes et tous.